

CINÉMAS ART & ESSAI



**Un modèle d'équipement culturel
au cœur des territoires**

SOMMAIRE

Le SCARE / p.4

01

Le cinéma en France, un modèle performant, facteur de diversité et ouvert sur le monde / p.6

02

Les salles Art & Essai / p.11

Diversité, renouvellement des pratiques
Le classement Art & Essai des salles

03

Les cinémas, place dans les politiques publiques / p.25

Aides publiques
Statuts juridiques

04

Financement : Création et modernisation des cinémas / p.35

05

**Art House Cinemas
worldwide panorama** / p.38

ENGLISH
 comscore

01

Le SCARE



Accompagner un cinéma au même titre qu'un équipement sportif, s'avère un choix politique et culturel permettant de satisfaire un public de tous âges, scolaires, associatifs, particuliers, à des coûts mesurés d'investissement et de fonctionnement. Soutenir un cinéma dans ses projets d'agrandissement ou de rénovation, plutôt que d'aller chercher un nouvel opérateur, semble parfois s'imposer comme la meilleure solution. Un soutien à la création et à la modernisation permet :

UNE MEILLEURE ATTRACTIVITÉ

d'un lieu à vocation culturelle, sociale, commerciale et de loisirs, contribuant à redynamiser un centre-ville et permettant de rayonner plus largement sur le territoire ;

UNE MEILLEURE EXPOSITION DES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES

de plus en plus nombreuses pour répondre aux habitudes et aux évolutions des pratiques des publics ;

UNE PROPOSITION COMPLÉMENTAIRE

rendue possible à l'occasion d'un agrandissement : bar, restaurant, salle polyvalente, salle de lecture, de postproduction ou encore salle d'activités associatives.

UNE SOLUTION HARMONISÉE EN UN SEUL LIEU FORT

permettant de répondre à tous les goûts et attentes du public. Il est souvent préférable de renforcer un lieu fort de ses acquis, qui a su trouver son public et développer une cinéphilie pour devenir un vecteur de lien social, que de créer un complexe concurrent supplémentaire qui va disperser le public.

Le Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai défend les intérêts de plus de 450 cinémas, privés, publics, associatifs, répartis dans toutes les régions.

Le SCARE est un syndicat national représentant les salles indépendantes et Art & Essai au sein de la profession et auprès des pouvoirs publics. Il assiste ses adhérents dans leurs démarches, les accompagne dans leurs projets, intervient sur les questions liées à l'activité professionnelle et au dialogue avec les partenaires professionnels.

Il propose des formations professionnelles spécialement conçues à l'attention du personnel des salles de cinéma, dans des domaines comme la projection, les ressources humaines ou le marketing digital.

Il fournit aux salles indépendantes les moyens d'adapter leurs pratiques et leur savoir-faire aux enjeux actuels, en particulier numériques, en vue notamment de la fidélisation et de la conquête des publics. Il s'agit aussi de répondre au mieux aux attentes de leurs spectateurs.

Le SCARE a ainsi développé deux outils data pour permettre à ses adhérents de mieux s'inscrire dans la sphère numérique et au sein de leur territoire.

- <https://datacinesindes.fr>, un portail de données ouvertes qui permet une plus large diffusion de leurs événements et programmation de manière automatisée par des APIs ;
- une mutualisation de données spectateurs pour mieux cibler les campagnes marketing des films indépendants.

Le syndicat propose également aux collectivités territoriales des services de conseil et d'expertise, pour les accompagner dans leurs choix en termes d'équipements cinématographiques. Son objectif est de favoriser une meilleure connaissance du secteur et une prise en compte typologique, juridique et financière de toutes les options existantes, pour des créations ou des modernisations. Le SCARE met aussi en relation les collectivités à la recherche de repreneurs de salles et les exploitants désireux de s'investir dans de tels projets, notamment de jeunes exploitants formés à La Femis.

Coordonnées

61 rue de l'Arcade 75008 Paris
01 85 08 38 80 / contact@scare.fr
www.scare.fr

02

Le cinéma en France, un modèle performant, facteur de diversité et ouvert sur le monde



Le cinéma est la sortie culturelle préférée des français

64,9% de la population âgée de 3 ans et plus s'est rendue dans les salles obscures en 2024, soit 41 millions d'individus représentant plus de 181 millions d'entrées.

[Source : CNC]

Le secteur bénéficie d'un cadre remarquable et d'un accompagnement des pouvoirs publics depuis 80 ans.



LE MODÈLE FRANÇAIS : UN SYSTÈME VERTUEUX

Grâce à une volonté politique ininterrompue depuis 1945, l'exception culturelle française permet à notre industrie et à nos cinémas de trouver une place au niveau mondial, tant en termes de reconnaissance artistique que de résultats financier et en termes de fréquentation. Cette politique est mise en œuvre par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée) qui a pour mission de promouvoir et soutenir l'ensemble des filières du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia.

Le soutien repose notamment sur un écosystème vertueux grâce à la TSA, taxe spéciale additionnelle, prélevée sur chaque billet de cinéma (10,72%) dont le principe est de redistribuer les fonds qu'elle génère, de manière sélective et/ou automatique, à l'ensemble des professions de la filière cinématographique. Il s'agit d'un élément central de la politique de soutien au cinéma en France puisqu'un cycle économique vertueux qui alimente l'ensemble des métiers du cinéma est ainsi créé.

Cela permet de financer les productions, mais aussi de soutenir la distribution, l'exploitation, la conservation du patrimoine cinématographique et l'émergence de nouveaux talents. Ce système, ancré dans la solidarité entre les différents acteurs de la chaîne cinématographique, contribue à une diversité de créations, de genres et d'équipes, favorisant ainsi un foisonnement créatif et une pluralité d'œuvres.

UNE DIVERSITÉ NATIONALE POUR UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Ce modèle permet d'entretenir un réseau dense et varié de salles de cinéma, qui couvre l'ensemble du territoire, y compris les zones rurales et périphériques. Grâce à cela, les spectateurs ont accès non seulement aux productions commerciales à grand budget mais aussi à des œuvres d'auteurs et des films indépendants. Le maillage du parc cinématographique français, couplé au financement solidaire via la TSA, favorise donc l'accès à une offre cinématographique diversifiée pour le public sur tout le territoire.

L'impact de ce système ne se limite pas à l'exploitation : il dynamise l'ensemble des métiers du cinéma, de la réalisation à la diffusion, en passant par la production. Ce cycle vertueux nourrit un foisonnement créatif et contribue à faire émerger des talents variés, tout en préservant la diversité des genres et des approches artistiques.

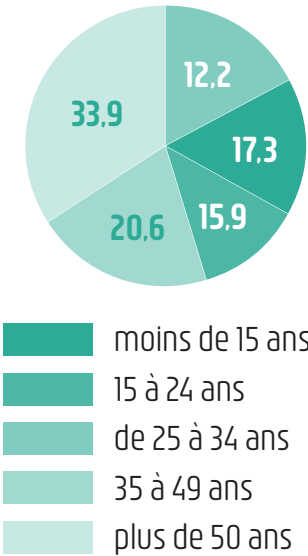
Le soutien à la création favorise la pluralité des œuvres et encourage la coproduction internationale. *Un simple accident*, Palme d'Or du Festival de Cannes 2025, illustre bien cet aspect : il a été coproduit par plusieurs pays, dont la France, grâce à ce système. Le modèle français soutient non seulement les productions nationales, mais il permet aussi aux talents étrangers de collaborer avec des équipes françaises. Cela enrichit l'offre culturelle dans les salles, représente un facteur d'emploi pour les techniciens français et une source de revenus locaux.

QUELQUES CHIFFRES, EN FRANCE EN 2024

181.5 millions d'entrées
1 347,8 milliards d'euros de recette guichet
64,9% des Français sont allés au cinéma soit 41.8 millions d'individus
10 179 films projetés en salles dont 744 films inédits 401 films français, 95 américains, 116 européens, 132 autres nationalités

Chiffres : Bilan du CNC 2024

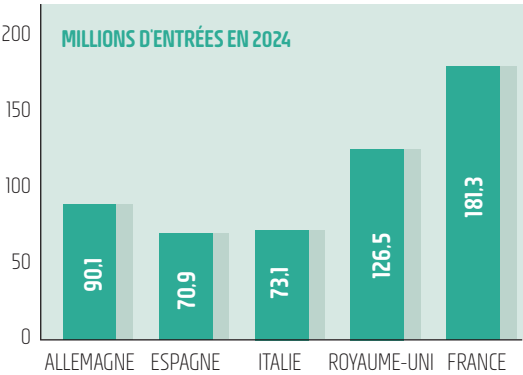
Structure du public



LA PLACE DU CINÉMA FRANÇAIS

EN EUROPE

Le marché français est le premier marché européen en termes d'entrées.



Chiffres : Observatoire Européen de l'Audiovisuel 2023

DANS LE MONDE

En 2023, la France se place au :

- 5^e rang mondial en nombre d'entrées avec 180 millions
- 5^e rang mondial en termes de recette avec 1,44 milliards de \$
- 5^e rang mondial en termes de nombre d'écrans après la Chine, les Etats-Unis/Canada, l'Inde et le Mexique (6 616)
- 9^e rang mondial en termes de nombre de films produits (après la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, les USA, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne) : 298 films.

Chiffres : Observatoire Européen de l'Audiovisuel

EN FRANCE

La France dispose du parc de salles le plus important du continent avec 6 354 écrans, dans 2 052 établissements en 2024. 1 683 communes et 935 unités urbaines sont équipées d'au moins un cinéma. Près de 70 % de la population dispose ainsi d'un cinéma dans son unité urbaine. Ce parc enregistre un haut niveau de fréquentation, témoignant de la vitalité du 7e art auprès du plus grand nombre. Il est ainsi le principal contributeur économique de la filière. Les situations sont cependant très contrastées selon la typologie des salles, leur rôle dans la diffusion de la diversité et dans l'animation, induisant des disparités de fréquentation et de rentabilité.

	CINÉMAS	ÉCRANS	CINÉMAS A&E
FRANCE	2052	6 354	1 304 (dont 2915 écrans)
ITALIE	1305	3 532	315 (dont plus de 500 écrans)
ALLEMAGNE	1722	4 842	389 (dont plus de 750 écrans)
ROYAUME-UNI	977	4720	500
ESPAGNE	744	3608	59

Sources : CNC, CICAIE, BFI, Unifrance, ICAA, Europa Cinémas, Cinetel, FFA

PARC DES SALLES ART & ESSAI

Le cinéma Art et Essai repose sur deux types d'appréciations : celle des salles, qui peuvent être classées, et celle des films, qui peuvent être recommandés Art et Essai. C'est la recommandation des films, déterminée par un collège de 50 professionnels, qui sert de référence pour le classement des salles. (voir page 23)

777 unités urbaines sont équipées d'un cinéma Art & Essai, soit presque 83% des 938 unités urbaines équipées. Au nombre de 1300, les établissements classés Art & Essai représentent 63,4% des établissements cinématographiques, et 46% des écrans.

En comparaison, les multiplexes représentent 12,2% des établissements et 56,8% des entrées

	TOTAL	DONT ART & ESSAI		DONT MULTIPLEXES	
	NOMBRE	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ÉTABLISSEMENTS	2052	1300	63,4	251	12,2
ÉCRANS	6354	2 920	46,0	2 849	44,8
FAUTEUILS	1 128 496	478 147	42,4	533 541	47,2
ENTRÉES (MILLIONS)	181,5	70,76	39,0	103,11	56,8
RECETTES (MILLIONS)	1346,7	434,11	32,2	862,9	64,1

Sources : Bilan CNC 2024, Géographie du cinéma 2024

83,9 % des établissements classés Art & Essai comptent moins de 4 écrans.

La densité du parc Art & Essai se traduit par un maillage du territoire unique, offrant une programmation cinématographique incomparable. Ce réseau est en perpétuelle évolution avec des efforts constants d'adaptation, de rénovation et de modernisation, le maintien d'une qualité technique et d'un confort optimal étant une des préoccupations principales des salles Art & Essai. Le parc se renouvelle constamment, notamment en prenant des engagements sur des enjeux majeurs, en favorisant les réflexions et propositions collectives, et particulièrement en matière d'écologie.

03

Les salles Art & Essai

Diversité, renouvellement des pratiques
Le classement Art & Essai des salles



DIVERSITÉ, RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES

Les établissements indépendants et Art et Essai, répartis dans toutes les régions, cultivent une **identité forte** et sont garants de la diversité.

Ils sont situés dans tous types de villes :

— **À Paris et dans les grandes villes**, des établissements emblématiques proposent toute la palette des films d'auteurs et représentent un baromètre qui détermine ensuite carrière de ces films sur la longueur dans les salles des autres villes.

— **Aux centres des villes moyennes et de banlieues**, les cinémas Art & Essai proposent bien souvent une programmation diversifiée de films d'auteurs couplée à des films familiaux, plus généralistes jusqu'aux blockbusters, leur **permettant de préserver un équilibre économique en satisfaisant tous les publics**.

— **Dans les petites villes et en zones rurales**, les cinémas sont souvent le seul lieu culturel de proximité.

— Enfin, **les circuits itinérants** diffusent tout au long de l'année des films dans de nombreux villages.

Accessibles pour tous, les cinémas d'Art & Essai proposent un tarif moyen de 6,04€.

Les cinémas d'Art & d'Essai proposent une autre expérience. **Favorisant la convivialité et l'échange**, invitant le public à prendre part à la vie du cinéma, ils accompagnent les films et sont un lieu parfois unique d'animation du quartier ou de la ville. Ils rassemblent des communautés variées, de toutes générations.

Les spectateurs défendent ainsi une certaine vision de la culture cinématographique. De nombreuses salles étant associatives, elles reposent parfois sur l'action de bénévoles qui prennent part à la programmation, à l'accueil ou à l'animation. Les autres associations locales sont également un moteur d'animation dans les salles, en proposant par exemple des séances thématiques.

DES ESPACES DE VIE ET D'ÉCHANGES RYTHMENT LA VIE SOCIALE

Se réinventant sans cesse, la salle de cinéma Art et Essai est un véritable espace de vie, de divertissement et d'éducation, qui permet de faire vivre et faire rayonner son territoire. Sa dimension à taille humaine lui permet d'entretenir un rapport privilégié au public. Qu'elle soit privée, associative ou publique, elle assure des missions d'animation et d'éducation à l'image pour former le public de demain. C'est un lieu de proximité qui favorise les pratiques culturelles grâce à des tarifs avantageux au bénéfice de la communauté. En offrant cet espace de rencontre et d'échange, ces cinémas favorisent la cohésion sociale. Ils permettent aux habitants de se rassembler, renforçant ainsi les liens entre les membres de la communauté.

Situés au cœur des villes et des banlieues habitées, **les cinémas indépendants Art & Essai dynamisent le quartier et sont un acteur majeur de son développement.**

Seuls établissements ouverts, pour la plupart, 7 jours sur 7, de 9h à minuit, ils favorisent l'activité des commerces alentour : restaurants, cafés, boutiques. Ils constituent un élément de reconquête des centres-villes, s'inscrivant dans des choix urbanistiques d'avenir. Un cinéma Art et Essai qui investit dans l'animation de sa programmation ne se limite pas à attirer un public ; il devient également un

pôle d'attraction pour le secteur cinématographique, notamment pour les distributeurs et les artistes. Ces derniers privilégient les salles les plus attractives pour leurs tournées promotionnelles et événements. En accueillant des artistes, le cinéma renforce son attractivité, ce qui contribue à dynamiser le développement local en créant un écosystème culturel riche et engageant.

Les aménagements urbains contribuent à l'attractivité des cinémas. De nombreuses collectivités sont attentives à faciliter l'accès et la visibilité de ces lieux centraux :

- Des aménagements de la chaussée sont réalisés en neutralisant des places de parking pour les remplacer par des bacs à fleurs ou des terrasses prolongeant le cinéma.
- Des arcs d'attaches de vélos ou des boxes sont installés devant le cinéma.
- Une signalétique urbaine est placée alentour pour indiquer l'accès au cinéma.
- Les aménagements font parfois partie d'un vaste plan de réaménagement urbain.

À Strasbourg, c'est toute la rue du Jeu des Enfants, où se situe le cinéma Star qui a été rendue piétonne et aménagée par la Ville, sous l'impulsion de l'association des commerçants. Colorisation de la rue, pose d'un mobilier urbain adapté, création d'espaces verts, participent pleinement à transformer cet axe important entre la gare et la place Kleber en véritable lieu de vie valorisant les commerces de proximité.

Un projet de ciel de rue, la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts sont à l'étude.

Certains passants redécouvrent le cinéma. Celui-ci bénéficie de sa terrasse pour prolonger l'expérience cinéma par des événements.

Témoin de l'histoire, restructurée ou création contemporaine, leur architecture singulière s'intègre dans la ville et la valorise.



Cinéma Star, rue du Jeu des Enfants, Strasbourg



Le Palace, Épernay



Ciné Manivel, Redon

GARANTS DE LA DIVERSITÉ

Tout en demeurant une activité commerciale visant à séduire le public, les cinémas d'Art & d'Essai cultivent une ligne éditoriale singulière, **pour défendre un cinéma plus artistique et indépendant, favorisant la diversité et la découverte d'auteurs d'aujourd'hui, qui seront les grands de demain.**

Jane Campion, Pedro Almodóvar, Xavier Dolan, Paolo Sorrentino, Paul Thomas Anderson, Bong Joon-Ho, Quentin Tarantino... sont des cinéastes mondialement reconnus, dont les premières œuvres ont été découvertes dans les salles d'Art & d'Essai et les plus récentes continuent d'y être proposées. À leurs côtés, ont été repérés des cinéastes comme Denis Villeneuve, Justine Triet, Greta Gerwig, Wes Anderson, ou encore Céline Sciamma, Damien Chazelle, Sofia Coppola, Julia Ducournau, Pablo Larraín...

Célébrés aujourd'hui à l'international, ils côtoient dans les cinémas d'Art & d'Essai une nouvelle génération de talents français, européens et des cinq continents, parmi lesquels les grands auteurs de demain seront reconnus dans les plus prestigieux festivals internationaux. Ces derniers pourront à leur tour rencontrer les spectateurs dans les salles du monde entier puis seront exposés sur les chaînes télé et les plateformes VOD de tous les pays. Il est fréquent que ces talents réalisent plus d'entrées en France que sur les écrans de leur pays d'origine.

Un cinéma d'Art & d'Essai propose une palette variée de 10 à 35 films différents par semaine, selon sa taille.

Chaque année en France, plus de 700 films inédits sortent, dont 400 sont recommandés Art & Essai. Les multiplexes diffusent environ 200 à 250 films, tandis que les cinémas d'Art & Essai en présentent entre 150 et 400, malgré un nombre d'écrans plus limité.

La France joue un rôle majeur dans la découverte d'auteurs internationaux, grâce à son réseau dense de cinémas Art & Essai et à une politique de soutien à la création et à la diffusion.



Utopia Borderouge, Toulouse



Les Montreurs d'Images, Agen

De la découverte des auteurs émergents aux succès

BONG JONG HOO

Memories of murder (2004) **67 000 entrées France**

France

→ *Parasite* (2019) **1,7 millions entrées France**
Palme d'or au 72e Festival de Cannes, Oscars dont Meilleur film, meilleure réalisation, Meilleur film international, meilleur scénario original

RUBEN OSTLUND

Happy Sweden (2009) **4 400 entrées France**

→ *Sans filtre* (2022) **559 000 entrées**, Palme d'or au Festival de Cannes

DENIS VILLENEUVE

Un 32 août sur terre (2000) **4 300 entrées France**

→ *Dune* (2021) **3,3 millions d'entrées France**
6 Oscar, 5 Bafta, 1 Golden Globe

JUSTINE TRIET

La bataille de Solferino (2013) **36 000 entrées France**

France

→ *Anatomie d'une chute* (2023) **1,8 millions entrées France** Palme d'or du 76e Festival de Cannes, Oscar du meilleur scénario, 6 César dont Meilleur film, Meilleure réalisation, Meilleure actrice, Meilleur scénario

CORALIE FARGEAT

Revenge (2018) **37 000 entrées France**

→ *The Substance* (2024) **590 000 entrées France** Prix du scénario au Festival de Cannes, de nombreuses nominations aux Bafta, César, Oscars, Golden Globes.



Le Select, Antony

Les cinémas d'Art et d'Essai contribuent largement au succès des films d'auteur.

Part des entrées de films Art et Essai réalisée dans les salles classées Art & Essai. Extraits du bilan 2024 A&E ComScore pour le Scare. Les films recommandés Art et Essai ont réalisé 25% des entrées nationales en 2024, toutes salles confondues.

RANG	TITRE & CINÉASTE	ENTRÉES EN SALLES	PART SALLES CLASSÉES
1	Juré n°2. Clint Eastwood	1594 326	31.1 %
2	En fanfare. Emmanuel Courcol	1519 880	53.7 %
3	Emilia Perez. Jacques Audiard	1071 842	51.3 %
5	La Zone d'intérêt. Jonathan Glazer	773 383	61.6%
6	Conclave. Edward Berger	762 478	31.5 %
7	Quand vient l'automne. François Ozon	648 976	65.8 %
8	Il reste encore demain. Paola Cortellesi	644 220	68.2 %
9	Anatomie d'une chute. Justine Triet [sortie 2023]	581 896	49.6%
10	Anora. Sean Baker	562 969	50.1%
12	Les graines du figuier sauvage. Mohammad Rasoulof	545 407	76.2%
14	L'histoire de Souleymane. Boris Lojkine	498 862	70.4%
15	La plus précieuse des marchandises. Michel Hazanavicius	490 220	70.6%
16	Flow le chat qui n'avait pas peur de l'eau. Gints Zilbalodis	492 152	62.1%
17	Vingt Dieux. Louise Courvoisier	464 606	69.3%
18	DAAAAAALI!. Quentin Dupieux	466 355	57.9%
19	Le deuxième acte. Quentin Dupieux	477 533	51.8%
21	La petite vadrouille. Bruno Podalydès	412 649	54.7%
25	Le Roman de Jim. A. et JM Larrieu	380 356	69.8%

De nombreux cinémas indépendants sont cependant aujourd'hui fortement concurrencés dans l'accès aux copies, particulièrement pour les films d'auteurs porteurs, ce qui fragilise leur équilibre économique.

UNE POLITIQUE D'ANIMATION FORTE AU SERVICE DES OEUVRES ET DU PUBLIC

Les salles Art & Essai se caractérisent par une politique forte d'animation et d'accompagnement des films, constituant l'une de leurs pratiques fondatrices.

- L'accueil de réalisateurs et d'équipes de films est légion.
- Des débats selon la thématique du film, conçus avec l'ensemble du tissu associatif local sont des événements réguliers.

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives sont élaborées **dans un esprit original et ludique, réinventant l'animation, en particulier à destination du public 15-25 ans.**



L'évènement ciné - jeu vidéo au Cinémassy, Massy (91), avec l'association Playful

Cette animation propose une immersion dans l'univers geek et décalé de Scott Pilgrim. Avant la séance, le public peut tester des jeux vidéo multijoueurs, pour une expérience conviviale et festive. Le tout est accompagné de crêpes et chocolat chaud, dans le cadre du festival PLOUF.

La soirée CINE-RAP au cinéma Le Trianon de Romainville (93) L'établissement met à l'honneur la culture hip-hop lors d'un événement festif et engagé, mêlant projection et expression artistique. Le public est invité à découvrir le biopic Suprêmes, précédé d'un open mic où des talents locaux montent sur scène. La soirée se prolonge en musique avec un DJ set.

Explorer et **élaborer des thématiques ou des temps forts comme des festivals annuels** font des salles des lieux de découverte parfois pluridisciplinaires, où se croisent les savoirs. Offrir des rendez-vous réguliers fournit un repère dans une programmation riche, multiple et diversifiée.

- Les semaines de langues aux 400 Coups, à Angers (49) : quatre fois par an, une semaine en langue étrangère (Allemand, Anglais, Italien, Espagnol) est proposée à travers une quinzaine de films permettant une plongée dans les cinématographies de nos voisins mais aussi un rendez-vous pour les classes de langues étrangères.
- Le Méliès de Montreuil (93) organise deux fois par an, en été et à l'occasion d'Halloween, une Nuit du Cinéma. De 18h à 8h du matin, des films s'enchaînent autour de 6 thématiques dans les 6 salles du cinéma, accompagnés de spectacles, de concerts et de jeux.



Méliès Montreuil - Nuit du Méliès 25



Unipop de ville en ville

— **Ciné 32, à Auch (32)**, est le lieu du **festival Indépendances et création**, où se croisent chaque mois d'octobre de très nombreux acteurs, cinéastes, producteurs, distributeurs et exploitants autour d'une sélection qui témoigne de la diversité et de la liberté de création cinématographique.

— **Le cinéma Jean Eustache de Pessac (33)** concocte **Unipop**, un double programme annuel d'université populaire avec une vingtaine de films en avant-première et une quinzaine de conférences mêlant art, littérature, cinéma et histoire. Ce programme est retransmis en direct dans plus de 70 cinémas partenaires.

Les cinémas offrent d'autres expériences. En dehors de la vision de films, les cinémas sont des lieux de vie ouverts sur la cité. Certains consacrent des espaces à des activités connexes permettant de croiser les disciplines et les publics, favorisant l'échange, la transversalité et la venue de nouveaux spectateurs.

— **Le Club de Fougères (35)** a inauguré un espace pluridisciplinaire au sein du cinéma, le Studio, qui accueille expositions de photographies et d'œuvres d'art, concerts, conférences, ciné-goûters, ateliers d'éducation aux images... permettant de proposer à son public une nouvelle offre culturelle.

— **Le hall du Comœdia de Lyon (69)** et celui des **Carmes à Orléans** accueillent chaque semaine une association locale proposant des paniers bio.

— **Le Café des Images d'Hérouville-Saint-Clair** centralise six commandes par an de 18 tonnes d'agrumes de Sicile pour 500 foyers à chaque commande, depuis la sortie du film *Nul homme n'est une île* de Dominique Marchais.

— **Le Méliès de Grenoble** a aménagé un espace destiné à accueillir des ateliers pour le jeune public : montage, stop motion, travail sur pellicule, critique cinéma...

— Des espaces d'exposition sont aménagés dans de nombreux cinémas.

— les nombreux bars aménagés dans les cinémas sont l'occasion de prolonger l'expérience cinématographique entre spectateurs mais aussi à l'occasion de ciné-brunchs, de ciné-goûters, ou de ciné-apéros.

Les spectateurs prennent part à la vie du cinéma. Les cinémas de proximité tissent un lien fort avec un public fidèle afin de l'impliquer dans la vie du cinéma, pour qu'il s'approprie le lieu.

— De nombreuses salles constituent chaque année un groupe de **jeunes ambassadeurs**. Ils jouent un rôle crucial dans la promotion de la culture cinématographique et l'engagement des nouvelles générations envers le septième art. Ces jeunes passionnés, âgés de 15 à 25 ans, s'investissent pour faire découvrir des films d'auteur et des œuvres indépendantes au sein de leur communauté, en participant à l'animation des séances, la programmation et la communication. En 2024, le CNC a lancé un dispositif "Jeunes ambassadeurs", qui subventionne des structures coordonnant l'action de ces jeunes à l'échelle de leur territoire.



Café des Images, Hérouville-Saint-Clair



Le Gyptis, Marseille



Les Carmes, Orléans

— **À Marseille, le Gyptis**, situé dans le pôle artistique la Friche la Belle de mai, dans un quartier populaire, implique la population dans les choix de programmation et de thématiques présentées régulièrement.

— **Les 3 Cinés Robespierre à Vitry sur Seine (94)** accueillent le projet **MovieMaton**, une cabine ludique et connectée où les spectateurs peuvent se filmer pour donner leurs impressions sur le film qu'ils viennent de voir, seuls ou à plusieurs, alimentant ainsi la communication du cinéma et du distributeur.

— **The Breakfast Club (but at night !)** (75) est un ciné club co-programmé et co-organisé par un groupe de 8 étudiants, proposé toute l'année de septembre à juin lors de 10 soirées dans 10 cinémas indépendants parisiens. Il est organisé par l'association Les Cinémas Indépendants Parisiens.

— **Le Vox de Mayenne (53)** est organisé sous forme de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Générale) et permet à tous ses spectateurs, partenaires associatifs et commerciaux, salariés ou collectivités de prendre part active au projet.



The Breakfast Club (but at night !)



Le Comœdia, Lyon

POUR TOUS LES PUBLICS

Les salles Art et Essai accueillent une mixité sociale et générationnelle

La formation du public de demain.

Familiariser le jeune public avec l'expérience collective du cinéma en salle, son lieu dédié, fait partie du quotidien des établissements Art & Essai.

Il s'agit d'une mission primordiale qu'ils assurent au bénéfice de toute la filière.

Des programmations spécifiques sont proposées chaque semaine à l'attention de toutes les tranches d'âge, de la maternelle au lycée. Les séances sont dans leur grande majorité présentées par des animateurs spécialisés. Les élèves et les enseignants bénéficient de documents pédagogiques. De nombreux cinémas proposent en outre des ateliers, animations ou des événements d'envergure.

Ces séances scolaires se font dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image du CNC et de l'Éducation Nationale mais aussi tout au long de l'année en plus des dispositifs, par des liens directs avec les crèches, écoles, collèges et lycées.

Les dispositifs d'éducation à l'image

Ma classe au cinéma (Maternelle au cinéma, École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma) a été mis en place depuis 1989 par les ministères de la Culture de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, en partenariat avec les collectivités territoriales et les salles de cinéma, dans leur grande majorité Art & Essai. Les dispositifs sont coordonnés nationalement par l'Archipel des Lucioles, et localement par 240 coordinations réunissant salles

de cinéma, enseignants, établissements scolaires et collectivités territoriales. Les salles consentent un tarif de 2,50 à 3,80€ par entrée.

En 2023/2024, 1,8 millions d'élèves en ont bénéficié, soit près de 15 % des élèves français. Ils permettent, de la maternelle au lycée, de découvrir trois films en salles par an et de bénéficier d'un accompagnement pédagogique, mené par les enseignants et les partenaires culturels. La prise en charge du billet et le coût du transport de la classe par les collectivités s'avèrent bien souvent indispensables.



MATERNELLE AU CINÉMA

981 cinémas
14 282 classes / **5 104** écoles
299 580 élèves / **595 000** entrées

ÉCOLE ET CINÉMA

1 485 cinémas
40 939 classes / **10 038** écoles
849 018 élèves / **2 265 000** entrées

COLLÈGE AU CINÉMA

1 278 cinémas
3 263 collèges / **12 679** enseignants
397 878 élèves / **967 000** entrées

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

933 cinémas
2 562 établissements / **11 341** enseignants
324 153 lycéens et apprentis / **768 637** entrées

Plus de 1,8 millions d'élèves, soit 15% des élèves français concernés
78 000 enseignants
4,6 millions d'entrées générées dans 2 000 salles de cinéma, pour la plupart Art & Essai

[Chiffres Dispositifs 2023-2024. L'archipel des Lucioles / CNC]

En dehors de ces dispositifs, les salles Art & Essai collaborent au quotidien avec les écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées et universités pour accueillir des classes dès qu'un film est susceptible de les intéresser par sa thématique, sa qualité cinématographique ou dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère. Des documents et sites pédagogiques sont élaborés par des spécialistes à l'occasion de nombreuses sorties de films.

Ainsi, l'activité d'un cinéma dans l'accueil de classes peut représenter jusqu'à 20 % de ses séances totales.

Inclusivité

Jeunes, seniors, public en insertion, défavorisé, les salles indépendantes multiplient les initiatives pour s'adresser à tous.

Dispositif Passeurs d'images

Porté par l'Archipel des Lucioles et 21 coordinations régionales, le dispositif Passeurs d'images a pour but de promouvoir l'offre cinématographique et audiovisuelle aux publics éloignés de la culture. Plus de 63 000 personnes bénéficient d'ateliers de création, des séances spéciales, des parcours en festival ou des rencontres, grâce à la participation de 187 salles de cinéma Art et Essai.

Accessibilité

De nombreuses initiatives favorisent l'accès aux salles obscures pour un public spécifique. Qu'il soit en situation de handicap, ou dit empêché pour d'autres raisons, les salles multiplient les idées pour faciliter l'accès à tous les publics.

Certaines salles travaillent régulièrement avec des maisons de retraite pour permettre aux résidents une sortie au cinéma, ou organisent des séances hors les murs dans des hôpitaux ou des prisons.

Les salles Art et Essai sont engagées dans une démarche d'accessibilité des lieux au public en situation de handicap. La grande majorité des cinémas sont accessibles aux PMR.

L'organisation de séances en sous titres SME, l'investissement dans du matériel spécifique (boîtiers d'audio description), le travail avec des associations locales, ou l'organisation de séances inclusives sont fréquents. Le CNC soutient les investissements et initiatives en faveur de l'accessibilité, d'autant que tous les films d'initiative française ont l'obligation de contenir des versions accessibles. Les organisations professionnelles comme la FNCF, l'ADRC ou le SCARE fournissent des ressources pour encourager les salles à s'emparer au mieux du sujet.

Exemples d'initiatives :

— **Le Comoedia de Lyon (69)** a réalisé un livret d'accueil en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour que les publics en situation de handicap mental ou cognitif aient accès plus facilement aux informations pratiques du cinéma.

— **Le Café des Images à Hérouville Saint Clair (14)** établit une communication spécifique sur son site internet et via une newsletter hebdomadaire pour indiquer les séances en audio description ou avec des sous-titres SME.

— **Le dispositif Ciné Relax**, déployé dans 195 salles sur tout le territoire permet l'organisation de séances accessibles aux personnes porteuses de handicaps cognitifs, psychiques ou mentaux via un accompagnement de bénévoles formés.

Ciné Suspendu

De nombreux cinémas pratiquent le ciné suspendu, permettant à un public défavorisé de se rendre dans les établissements, en invitant les autres spectateurs à faire un don lors de leur passage en caisse.

DES LIEUX ENGAGÉS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les cinémas indépendants investissent dans des nouvelles technologies pour limiter leur impact environnemental : le passage à la technologie laser dans le matériel de projection leur permet de réduire par quatre leur consommation énergétique. Nombre d'entre eux investissent également dans de nouvelles centrales de traitement d'air ou les énergies renouvelables (panneaux solaires, géothermie...), et les nouveaux projets en construction mettent l'écologie au premier plan.

Le CNC finance depuis 2024 des formations sur l'écologie des cinémas pour les exploitants.



L'Utopia Pont Sainte Marie (10)
Ouvert en 2022, ce cinéma de 4 salles implanté dans un écoquartier a été pensé intégralement pour la sobriété énergétique et la durabilité du bâtiment.

- **Matériaux de construction biosourcés et locaux**
- **Autonome en énergie à 98% grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques**
- **Chaufferie biomasse**
- **Toilettes sèches**

L'écologie est également une valeur citoyenne portée dans le débat en salle, souvent à travers des films liés à cette thématique, à l'image des *Algues vertes* sorti en 2023, qui avait été largement accompagné par des associations locales, en particulier en Bretagne. Les animations sont également pensées dans une logique d'impact de réduction du bilan carbone : nourriture végétarienne, zéro déchet, produits sourcés localement, goodies éco-responsables...

La mobilité des spectateurs, source de plus de 88% des émissions carbone de l'exploitation cinématographique, est également l'objet de plusieurs initiatives locales :

- **Les cinémas de Riom et d'Issoire (63)** ont développé l'application Cinémo-vig pour faciliter l'organisation de sorties collectives au cinéma : recherche de séance, trouver un bar ou restaurant, un baby sitter, organiser le transport à plusieurs... dans un objectif de réduction des émissions carbone.
- **Le Rio de Clermont-Ferrand (63)** propose un tarif réduit pour les spectateurs venus en transports en commun ou à vélo.
- **L'association ACAP** dans les Hauts-de-France lauréat de l'appel à projets France 2030 "Alternatives vertes 2" avec le projet "**Cinémas en mouvement**", étudie les dynamiques de la mobilité des spectateurs afin de réduire son impact environnemental.

— **Le cinéma Pax, situé à Quend-Plage-les-Pins (80)** a obtenu que l'un des box à vélo soit installé devant le cinéma lorsque la commune s'est équipée. De plus, la commune voisine du Crotoy ayant fait l'acquisition d'un minibus, ce dernier est utilisé pour le transport de spectateurs pour les ciné-goûters organisés bi-mensuellement.

LE CLASSEMENT ART & ESSAI DES SALLES LA RECOMMANDATION ART & ESSAI DES FILMS

L'ensemble des films qui sortent sur les écrans est soumis au vote d'un Collège de 50 professionnels et personnalités qui détermine les œuvres recommandées Art & Essai. Cette recommandation permet d'évaluer la programmation des salles en vue d'un éventuel classement.

En 2024, 432 films inédits ont été recommandés Art & Essai.

LE CLASSEMENT

Le classement Art & Essai est régi par l'article 231 du Code du cinéma et de l'image animée. Il a été réformé en 2024 afin de mieux accompagner la prise de risque éditoriale des exploitants et le travail d'animation.

Il est établi pour deux ans et résulte d'un calcul basé sur le pourcentage de séances de films Art et Essai sur l'ensemble des séances, modulé par le nombre de salles de l'établissement. Les films plus fragiles bénéficient d'un coefficient multiplicateur et les films recommandés rencontrant un succès d'un coefficient minorateur. Huit commissions régionales, composées de professionnels et d'experts se réunissent ensuite pour apprécier au cas par cas les demandes de classement des salles. Elles modulent le calcul automatique jusqu'au double ou la moitié. Les points sont attribués en fonction de critères sur l'ensemble de l'action culturelle menée, la politique d'animation, la diversité de la programmation, les actions mises en place à destination du jeune public, du public empêché et du public 15-25, la promotion et l'accompagnement des films, l'éducation à l'image, la diffusion des courts-métrages, l'utilisation des modes de communication digitaux, l'environnement socio-culturel et la concurrence.

Les conditions d'accès au classement dépendent de la localisation des salles. 5 catégories sont déterminées, avec des seuils minima de séances de films Art & Essai dégressifs selon la taille de la ville.

Ainsi, certaines salles classées doivent proposer une programmation composée pour leur grande majorité de films Art & Essai, d'autres ont une programmation plus mixte, mêlant films d'auteurs et films grand public dans des villes plus petites et des zones rurales.

Les salles peuvent en outre obtenir entre un et cinq labels. Ils reconnaissent le travail de programmation et d'animation spécifiques dans les secteurs : **Recherche et découverte ("œuvres singulières et novatrices") / Jeune Public / Répertoire et Patrimoine / 15-25 ans / Court métrage.**

La subvention varie d'un établissement à l'autre de 1000 à 120 000 € environ, soit une moyenne d'environ 15 000 € par cinéma et une médiane à 9 000 €.

Le montant total de la subvention allouée par le CNC représente 19 millions d'euros pour plus de 1 300 établissements.

LES CATÉGORIES

Catégorie A

Cinéma situé dans des communes-centres de 100 000 habitants ou plus, d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus. **Classement à partir de 65 % de séances Art & Essai.**

Catégorie B

Communes-centre de moins de 100 000 habitants et dans des unités urbaines de plus de 200 000 d'habitants ou des communes-centre de plus de 50 000 habitants et dans des unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants. **Classement à partir de 50 % de séances Art & Essai.**

Catégorie C

Communes, hors communes-centres, d'une unité urbaine de 100 000 habitants ou plus. **Éligibilité minimum : 20 % des séances Art et Essai.**

Catégorie D

Communes d'une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants. **Éligibilité minimum : 15 % des séances Art et Essai**

Catégorie E

Communes d'une unité urbaine de moins de 20 000 habitants, communes rurales et circuits itinérants. **Éligibilité minimum : 15 % des séances Art et Essai.**



La Cascade, Martigues



Omnia République, Rouen

MARCHÉ ART & ESSAI

Le marché Art & Essai se mesure par :

— La fréquentation dans les salles classées Art & Essai (entrées réalisées par des films Art & Essai et une partie de films non Art & Essai, selon les salles).

Les salles classées ont généré en 2024 :

- 70,76 millions d'entrées soit 39% des entrées du parc total
- 434,11 millions d'euros de recettes soit 32,2% du parc total

[Géographie du cinéma 2024]

— La fréquentation des films recommandés Art & Essai, dans les établissements classés et non classés

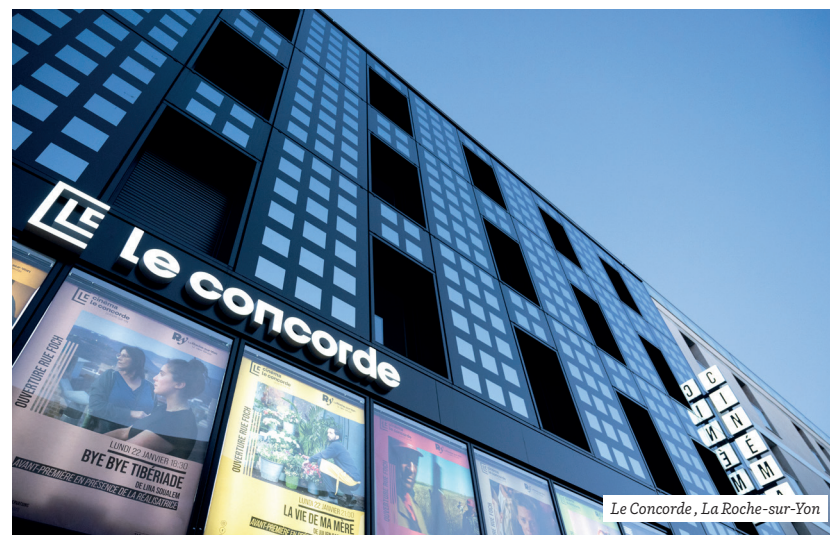
Elle s'élève à 44,5 millions en 2024, soit 25,1% de la fréquentation totale

[CNC Bilan 2024]

04

Les cinémas, place dans les politiques publiques

Aides publiques
Statuts juridiques



Le Concorde, La Roche-sur-Yon

LES CINÉMAS, UN "COMMERCE" À PART

Les exploitants de salles de cinéma mènent une activité commerciale à part, développant une proposition culturelle, qui justifie le soutien politique et institutionnel et l'encadrement de leur implantation.

Ouverts, pour certains, du matin jusqu'à tard le soir, 7 jours sur 7, les cinémas favorisent l'implantation de commerces, de restaurants, de cafés aux alentours, et donc l'économie du territoire et son attractivité. Ils représentent ainsi des équipements autour desquels se crée l'animation d'une ville, ou de tout un quartier, et constituent des facteurs de lien social indéniable. Assurer leur maintien dans les quartiers, les centres-villes et les zones rurales, est donc plus que jamais essentiel et peut répondre au phénomène de désertification des centres-villes.

De par leurs spécificités, les cinémas bénéficient d'aides à l'investissement – pour leur création, rénovation, installation et le renouvellement de leur matériel technique et de projection – ainsi que d'aides de fonctionnement spécifiques aux cinémas d'Art & d'Essai.

AIDES PUBLIQUES

CNC

Le CNC soutient le dynamisme des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia grâce au fonds de soutien dont il assure la gestion. Ce dernier est financé par trois taxes : la taxe sur les entrées des salles de cinéma (TSA), la taxe sur les services de télévision (TST) et la taxe sur la vidéo et la vidéo à la demande. Le produit net des taxes affectées au fonds de soutien s'est élevé en 2024 à 814 millions d'euros. Le fonds de soutien est redistribué à l'ensemble des professions du cinéma - création, production, distribution, exploitation, export... (314,50 millions d'euros) - de l'audiovisuel (285,5 millions d'euros) et autres industries créatives - jeu vidéo, vidéo, VàD - (158,7 millions d'euros) de manière automatique d'une part, et sélective d'autre part.

LA TSA La Taxe Spéciale Additionnelle, perçue directement par le CNC sur la vente des billets de cinéma, a un taux fixe de 10,72 % du prix des entrées payées par le spectateur dans les établissements cinématographiques. En 2024, elle a représenté 141,7 millions d'euros.

1. SOUTIEN AUTOMATIQUE À L'EXPLOITATION

Chaque établissement cinématographique, classé ou non, appartenant à un circuit, un indépendant ou une collectivité, bénéficie d'un compte de soutien automatique géré par le CNC. Ce compte est alimenté par un pourcentage de la taxe spéciale perçue sur le prix du billet d'entrée (TSA). Ces sommes, inscrites sur le compte de soutien comme une épargne forcée, sont utilisées par l'exploitant pour des travaux et investissements effectués pour son commerce (rénovation, équipement, création de nouvelles salles). Des avances sur les droits futurs peuvent par ailleurs être consenties en cas d'insuffisance des droits acquis pour financer les travaux prévus.

La personne titulaire du compte de soutien est le propriétaire du fonds de commerce de l'établissement.

2. SOUTIENS SÉLECTIFS À L'EXPLOITATION

Classement Art et Essai.

L'objectif est de soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés Art et Essai, et qui accompagnent ces films par une politique d'animation adaptée, encourageant ainsi la diffusion de films d'auteurs dans toutes les zones du territoire. Huit commissions régionales composées d'un Président et de 18 membres, se réunissent tous les deux ans pour examiner les demandes de classement des cinémas. Son montant varie de 1 000 à 120 000 euros par établissement, en fonction du degré d'investissement de la salle sur ce créneau. En 2025, 1304 cinémas ont été classés pour une subvention globale de 19,59 millions d'euros. (détails p. 23)

Aide sélective à la petite et moyenne exploitation.

Son objectif est de favoriser l'émergence et la consolidation d'un tissu de cinémas proposant une offre diversifiée et de qualité. Cette subvention d'investissement est accordée aux entreprises ayant réalisé moins de 1% des entrées nationales, si le compte de soutien automatique est insuffisant. Elle ne se calcule pas selon un pourcentage du montant des travaux mais est appréciée au cas par cas. Les exploitants privés, publics ou associatifs peuvent y prétendre, pour des projets de création, restructuration lourde, déplacement de cinémas, mise aux normes et accueil des personnes en situation de handicap.

En 2024, sur les 30 projets examinés par la Commission, 28 ont obtenu une subvention, dont un circuit itinérant, pour un montant total de près de 7,6 millions d'euros. Cela correspond en moyenne à 9,7 % du coût des projets soutenus dans l'hexagone.

Conditions de sélection

- Intérêt cinématographique du projet ;
- Intérêt du projet en termes de diversité de l'offre cinématographique proposée aux spectateurs ;
- Utilité sociale du projet et de son rôle dans la desserte du territoire ;
- Qualité de l'aménagement, notamment qualité de projection, qualité de l'accueil, confort des spectateurs et insertion du projet dans son environnement ;
- Rapport entre le montant des investissements et les enjeux du projet ;
- Conditions de l'équilibre financier du projet ;
- Qualité de l'animation et des orientations culturelles du projet ;
- Participation des collectivités territoriales au projet.

Aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence

Elle permet de soutenir économiquement les salles indépendantes, en situation de forte concurrence dans les grandes villes, qui proposent une programmation exigeante. Ce dispositif a accompagné 43 établissements, pour un montant de 1,5 millions d'euros en 2024.

EUROPA CINÉMAS

Soutenu depuis son origine en 1992 par la Commission européenne (Programme Europe Créative / MEDIA) et par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC, France), Europa Cinemas est le premier réseau de salles de cinéma à programmation majoritairement européenne. Le réseau fédère 1279 salles (3146 écrans) réparties dans 39 pays, dont 183 cinémas (559 écrans) en France dans 137 villes de toutes typologies.

Europa Cinemas apporte un soutien opérationnel et financier aux salles qui s'engagent à accorder une part significative de leurs séances aux films européens non nationaux et à mettre en place des actions d'animation et de promotion en direction du Jeune Public. Les subventions s'élèvent de 15 500 à 50 500 euros annuels, en fonction du nombre d'écrans.

Europa Cinemas soutient également les actions de coopération entre cinémas, notamment à travers trois initiatives :

- Collaborate to Innovate : Mécanisme de soutien de projets innovants et collaboratifs mis en œuvre par plusieurs membres du réseau d'un même pays ou au niveau européen.
- Training Boot Camps : Programme visant à soutenir et à développer les compétences au niveau local et régional par le biais d'activités de formation autonomes.
- Next/Change : Programme d'échanges entre professionnels de salles de cinéma initié par Europa Cinemas.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le cinéma bénéficie d'une législation spécifique reconnaissant le caractère essentiel de l'accès à la culture pour les territoires. Elle autorise les collectivités territoriales à accorder des aides aux exploitants privés.

AIDES DIRECTES

Loi Sueur

Elle autorise les collectivités territoriales (Régions, départements, intercommunalités et communes) à contribuer au fonctionnement et/ou aux investissements des salles de cinéma, permettant le maintien d'une répartition équilibrée de l'équipement cinématographique sur le territoire.

Les communes, les départements et les régions peuvent attribuer des subventions à des entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacle cinématographique. Ces subventions ne peuvent être attribuées qu'aux établissements qui, quel que soit le nombre de leurs salles, réalisent en moyenne hebdomadaire moins de 7 500 entrées (soit 390 000 entrées annuelles). Les salles classées Art & Essai peuvent être soutenues quel que soit leur niveau d'entrées.

Le montant de la subvention accordée par une ou plusieurs collectivités locales ne peut excéder 30 % du chiffre d'affaires de l'établissement, ou 30 % du coût du projet de création ou d'extension du cinéma. Le fonds de soutien à l'exploitant n'est pas considéré comme une subvention et n'entre pas dans ce calcul.

LOCAUX

Bail emphytéotique administratif et bail à construction

- Le bail emphytéotique administratif (BEA) permet à une collectivité territoriale propriétaire ou locataire d'un bien immobilier de le louer à un tiers qui pourra construire ou rénover un ouvrage sur le domaine public. Ce type de bail de longue durée est compris entre 18 et 99 ans. Il peut être utilisé par une collectivité en vue de :

- La réalisation d'une opération d'intérêt général relevant de sa compétence.
- L'accomplissement, pour son propre compte, d'une mission de service public.

L'emphytéote reçoit l'usage et la jouissance du bien immobilier concédé par le bailleur. Le contrat confère au preneur un droit réel susceptible d'hypothèque. Il est tenu en contrepartie d'assurer des réparations de toute nature sur les constructions.

- Le bail à construction (BAC) présente des caractéristiques similaires au BEA en incluant une obligation de construire le futur cinéma.

La location de locaux propriétés d'une personne publique

Les collectivités territoriales peuvent également mettre à disposition des exploitants, et en location, des locaux appartenant au domaine public (via une DSP) ou au domaine privé communal (via une DSP ou un bail commercial).

LES AIDES INDIRECTES

Les conventions triennales État-CNC-Régions

En soutien aux actions engagées par les régions, le CNC signe avec les collectivités territoriales des conventions triennales de coopération cinématographique et audiovisuelle et ajoute une dotation d'un euro pour deux euros apportés par la région. Les conventions engagent les partenaires dans les domaines suivants :

- Aide à la création, à la production et à l'accueil de tournages ;
- Valorisation du patrimoine ;
- Actions d'éducation à l'image, et de diffusion culturelle ;
- Exploitation cinématographique.

Dans ce domaine, le principe du versement de 1 € par le CNC pour 2 € dépensés par la région peut s'appliquer à l'emploi d'un poste dédié à l'animation ou à la communication, qui peut être mutualisé entre plusieurs salles.

Contribution Économique Territoriale : Cotisation foncière (CFE) et CVAE

Les communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre peuvent exonérer de cotisation foncière et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) :

- les établissements de spectacles cinématographiques qui ont réalisé un nombre d'entrées inférieur à 450 000 l'année précédente ou qui sont classées Art & Essai, dans la limite de 100% ,
- les autres établissements cinématographiques dans la limite de 33%.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés, menée par le ministère de la Cohésion des territoires. La culture fait partie de ses domaines d'intervention.

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

L'ANRU intervient dans 448 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) où vivent 3 millions d'habitants. Il est doté de 14 milliards d'euros (subventions et prêts bonifiés).

- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Les projets d'exploitation cinématographique peuvent y prétendre au titre de deux priorités thématiques définies par l'État : rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables, mise aux normes et sécurisation des équipements publics.

FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FNAOT)

Il apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

Les actions éligibles doivent : favoriser l'emploi ; concourir à accroître l'attractivité des territoires par la mise en valeur notamment du patrimoine naturel, social ou culturel ; concerner des grands équipements et actions permettant d'améliorer les services aux populations et aux entreprises ; concerner des actions innovantes ou expérimentales dans le domaine de l'aménagement et du développement durable.

- Le programme "Action cœur de ville". Mené par le ministère de la Cohésion des territoires, il concerne 245 villes qu'il vise à redynamiser par des projets de territoires portés par les communes. Il est doté de 5 milliards d'euros sur la période 2023-2026.

AIDES EUROPÉENNES

Selon des critères environnementaux ou d'accessibilité, par exemple, des financements communautaires peuvent être mobilisés pour la création et la modernisation de cinémas : le FEDER, qui fait partie du Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI). La majorité de ces subventions sont gérées par les régions.

AUTRES AIDES ET DISPOSITIFS

IFCIC - Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles

L'IFCIC est un établissement de crédit agréé qui a reçu la mission du ministère de la Culture et du ministère de l'Économie et des Finances de contribuer au développement, en France, des industries culturelles, en facilitant pour ces entreprises l'accès au financement bancaire.

Avec le soutien du CNC, l'IFCIC offre aux exploitants de salles de cinéma deux solutions de financement : la garantie financière et le prêt.

L'organisme peut intervenir également en tant que conseil pour faciliter le dialogue avec les banques.

Garantie financière

La garantie financière facilite l'engagement de la banque en faveur de l'entreprise, le risque financier est partagé entre la banque et l'IFCIC. La garantie représente généralement 50 % du montant du crédit (70% pour les crédits de moins de 300 000 euros).

Garantie majorée en faveur des opérations de reprise de salles de cinéma (acquisitions de fonds commerce ou de parts de société détenant un cinéma) : le taux de garantie peut atteindre, dans le cadre des opérations, 70 % pour un montant maximum de 1,5 million d'euros de crédit (au-delà le taux de garantie est de 50%).

Prêts

Les prêts de l'IFCIC peuvent participer au financement de la plupart des besoins des exploitants. Dans la logique de la complémentarité avec la garantie bancaire, ils permettent par exemple l'accompagnement :

- d'opérations de reprises de salles (prêts participatifs assimilables à des quasi fonds propres permettant d'équilibrer un plan de financement comprenant une part d'apport en fonds propres limitée),
- du renforcement de fonds de roulement (notamment de cinémas de la petite et moyenne exploitation),
- de travaux complexes (mise aux normes accessibilité...).

Selon la typologie des projets financés, les prêts peuvent prendre un caractère participatif, les rendant assimilables à des quasi-fonds propres et offrant la possibilité de durées de remboursement et de franchise étendues.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION (BANQUE DES TERRITOIRES)

- Elle propose des prêts de longs termes aux collectivités pour les bâtis publics.
- Elle intervient en appui des politiques publiques, dans le cadre de projets au profit des territoires favorisant l'intérêt général (comme la reconquête des centres-villes) par un dispositif de co-investissement minoritaire dans une structure portant les murs d'un projet.
- Elle propose des prêts aux exploitants à des taux préférentiels

BPI FRANCE PÔLE INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Elle intervient dans le financement des entreprises indépendantes par un investissement en fonds propres de long terme.

ADRC : AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CINÉMA EN RÉGION

Elle a pour mission de :

- Favoriser l'accès de tous les territoires à une offre cinématographique diversifiée et favoriser ainsi la rencontre d'une diversité d'œuvres notamment classées art et essai et du plus large public ;
- Développer des initiatives visant à faciliter la diffusion des œuvres cinématographiques - inédites ou de patrimoine - ainsi que les actions de médiation ou d'animation visant à la conquête de nouveaux publics notamment par deux festivals décentralisés « Play-It-Again » et « Les Mycéliades » ;

- Accompagner la modernisation des cinémas relevant de la petite et moyenne exploitation, notamment dans les zones rurales et les villes petites et moyennes, en accordant une attention particulière à leur architecture et à leur impact environnemental ;
- Sensibiliser et former les élus des collectivités territoriales aux enjeux du secteur cinématographique en matière notamment d'exploitation et de distribution, et, plus largement, l'ensemble des professionnels sur la transition écologique de la filière.

LA RÉGLEMENTATION

Poursuivant l'objectif d'assurer la diversité cinématographique de maillage du territoire, des mécanismes de régulation ont été mis en place, parmi lesquels :

CDACI ET CNACI

La commission départementale d'aménagement cinématographique et la commission nationale d'aménagement cinématographique (en cas de recours), ont pour mission de statuer sur les demandes d'autorisation d'aménagement ou d'ouverture de salles de cinéma de plus de 300 places.

Pour rendre leurs décisions, ces commissions s'appuient sur deux éléments essentiels, à savoir "l'effet potentiel sur la diversité cinématographique offerte aux spectateurs" et "l'effet du projet sur l'aménagement culturel du territoire, la protection de l'environnement, la qualité de l'urbanisme".

L'autorisation d'aménagement cinématographique délivrée par ces commissions est un préalable nécessaire à la délivrance d'un permis de construire.

LE MÉDIATEUR DU CINÉMA

Autorité indépendante, il intervient en cas de litige entre exploitants et distributeurs sur la programmation des films et émet des recommandations générales. Il peut également intervenir en CNACI et faire recours d'une décision de CDACI.

ENGAGEMENTS DE PROGRAMMATION

Les établissements de plus de six écrans, les groupes réalisant plus de 0,5 % des entrées en France et les groupements de programmation (sociétés homologuées proposant des services de programmation à des exploitants) signent des engagements de programmation, afin d'éviter une trop grande concentration sur quelques films et favoriser l'exposition de toute la diversité des œuvres.

Les distributeurs de films doivent également assurer la diffusion de films Art & Essai de plus de 175 copies dans les villes de plus de 50 000 habitants, lors de leur sortie.

STATUTS JURIDIQUES

De nombreux statuts juridiques sont envisageables pour un établissement cinématographique, qu'il soit privé ou public. Les salles obscures peuvent s'organiser selon le modèle associatif, adopter le statut de sociétés commerciales, ou encore être exploitées en Délégation de Service Public ou en régie municipale. Quel que soit le statut, une demande d'autorisation administrative est nécessaire pour :

- Obtenir le droit d'exercice de la profession d'exploitant auprès du CNC ;
- Obtenir l'autorisation pour construire ou agrandir un nouvel établissement en Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (voir page 31).

FORMES JURIDIQUES PRIVÉES

SARL / EURL / SA / SAS et tous types de sociétés commerciales.

SCIC - Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Les SCIC peuvent recevoir des subventions de la part des collectivités territoriales, subventions de fonctionnement, subvention d'investissements, subvention en faveur des actions de formation.

SCOP - Société COopérative de Production. Il s'agit de société de type SARL, SAS ou SA. La SCOP est soumise à agrément et doit être inscrite par arrêté individuel sur une liste dressée par le Ministère du travail.

ASSOCIATION - À noter : les collectivités territoriales ont la capacité de proposer des locaux communaux pouvant être utilisés par les associations qui en font la demande, et assumer les charges afférentes à leur entretien.

LES DIFFÉRENTS MODES D'INVESTISSEMENT

L'intervention dans le champ de l'exploitation cinématographique des collectivités territoriales est justifiée par l'intérêt général local et une carence de l'initiative privée, pour maintenir dans la commune une activité d'animation de nature culturelle et favoriser le maillage territorial.

L'intervention des collectivités peut prendre plusieurs formes :

- la gestion directe par une régie autonome, ou une régie dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un service public (SPIC) ou EPIC.
- la gestion indirecte : partenariat entre plusieurs collectivités (SPL ou EPCC) ou public-privé (SEM ou SCIC).
- la location à bail : la collectivité n'est pas propriétaire du fonds de commerce et confie à un tiers l'exploitation dans le cadre d'un bail commercial.
- la convention de gestion associative.
- la délégation de service public : elle permet à une collectivité de confier à un opérateur public ou privé l'exécution d'un service tout en gardant la maîtrise de celui-ci.

05

Financement : Création et modernisation des cinémas



Le parc de salles Art & Essai doit répondre aux exigences techniques de qualité et de confort pour accueillir dans les meilleures conditions ses spectateurs. Il est nécessaire de s'adapter également aux évolutions du secteur pour continuer à proposer toute la diversité des films, en mettant en œuvre des agrandissements. Les possibilités offertes par la réglementation du secteur permettent d'envisager implantations et rénovations à coûts maîtrisés.

Les différents cas cités reflètent une diversité de situations, modèles, statuts et témoignent de solutions diverses parmi lesquels une commune ou une communauté de communes peut intervenir à différents degrés, et choisir ainsi de conserver un rôle, en étant partenaire ou acteur de sa politique en matière de cinéma.

EXEMPLE 1

Création d'un cinéma par une SCOP dans la banlieue d'une grande métropole

Statut : **SCOP**
Commune : **27 000 habitants**
Aire urbaine : **135 000 habitants**
Écrans : **3**
Propriété : **Commune**
Prix moyen : **5,90 €**
Nombre d'employés : **4 ETP**
Concurrence : **10 circuits dont 9 multiplexes**
(119 écrans) et **14 cinémas locaux** (31 écrans)

Coût total des travaux : 2.82 M €

Crédit Coopératif (emprunt) : **555 000 €**
IFCIC (emprunt) : **300 000 €**
Fonds propres : **100 000 €**
Financement participatif : **41 500 €**
CNC – Aide sélective : **400 000 €**
CNC – Avance sur droits mobilisables : **243 000 €**
Métropole : **450 000 €**
Région : **400 000 €**
FEDER : **300 000 €**
CEE (rénovation) : **30 000 €**

EXEMPLE 2

Agrandissement d'un cinéma associatif en DSP de 2 à 3 salles, en région

Statut : **Association DSP**
Commune : **35 000 habitants**
Aire urbaine : **110 000 habitants**
Écrans : **3**
Propriété : **Commune**
Entrées annuelles avant rénovation : **57.000**
Prix moyen : **5,20 €**
Nb d'employés (ETP) : **4.5**
Concurrence : **1 multiplexe (10 écrans)**
Subventions : **CNC 58 000**
Europa 13 000
Ville : 50 000
Total charges : **520 000 €**
Nb de films programmés par an : **440**

Coût total des travaux : 1.12 M € TTC

Agglomération : **183 333€**
CNC – Aide sélective : **100 000€**
Conseil Régional : **98 200€**



EXEMPLE 3

Création d'un cinéma privé de 4 salles pour remplacer un monoécran en DSP, en région

Statut : Privé – Sas
Commune : 24 000 habitants
Aire urbaine : 129 000 habitants
Écrans : 4
Propriété : privé
Concurrence : 3 cinémas (7 écrans)

Coût total des travaux : 2.5 M €

CNC avance majorée = 349 000 €
CNC soutien sélectif = 200 000 €
CNC Droits acquis = 40 000 €
Conseil régional = 350 000 €
Commune = 400 000 €
Communauté d'agglo = 100 000 €
Emprunts = 850 000 €
Fonds propres = 300 000 €



Le Méliès, Saint Etienne

EXEMPLE 4

Déplacement et agrandissement d'un cinéma associatif de 1 à 3 écrans, en région

Statut : Associatif
Commune : 15 000 habitants
Aire urbaine : 64 000 habitants
Écrans : 3
Propriété : privé associatif
Entrées annuelles avant rénovation : 25 000
Entrées annuelles après rénovation : 70 000
Prix moyen : 5,85€
Nb d'employés (ETP) : 5,5
Concurrence : 2 cinémas, 4 écrans
Subventions nationales et européennes : 105 660€
Subventions territoriales : 72 650€
Total charges : 547 340€
Nb de films programmés par an : 475

Coût total des travaux : 2,31 M €

État : 210 000€
CNC - Fonds de soutien : 325 400 €
CNC - Aide sélective : 350 000 €
Région 135 000 €
Agglo : 265 000 €
Département : 150 000 €



Arvor, Rennes



Méliès, Pau

EXEMPLE 5

Création d'un cinéma privé de 4 salles pour remplacer un monoécran en DSP, en région

Statut : Cinéma Municipal
Commune : 34276 habitants
Aire urbaine : 10,9M habitants
Écrans : 1
Propriété : Commune
% entrées dans l'agglo : 11 %
Prix moyen : 4.5 €
Nb d'employés (ETP) : 4
Concurrence : 1 circuit (16 écrans) + 3 cinémas indépendants (5 écrans)
Subventions nationales et européennes : CNC 10 000 €
Subventions territoriales : 100 000 €

Total charges : 100 000 € (hors masse salariale)
Nb de films programmés par an : 199 films tout public + 18 films scolaires

Coût total des travaux : 1,4M €

Apports en fonds propres : 328 000 €
CNC - Fonds de soutien : 117 000 €
CNC - Aide sélective : 180 000 €
Département : 25 000 €
Région : 300 000 €
État : 404 000 €

Art House Cinemas worldwide panorama

By  comscore



Stadtkino, Wien Austria, Europa Cinemas member.

CINÉMAS ART & ESSAI IN FRANCE

A SPECIFIC APPROACH THAT MATCHES WITH A HIGH LEVEL OF ATTENDANCE

In France, Art House theatres (Cinémas Art & Essai) are everywhere to offer quality cinema to all audiences

- In 2024, 1,300 cinemas are qualified as “Art & Essai”, often with “historical façades” and covering all the country from the main cities and their suburbs to smaller towns & villages
- They represent 63,4% of the French theatres, 46% of the screens (2,920) and 42.4% of the seats (478,147)
- They have gathered a total of 72.6 million admissions, e.g. 40% of the national attendance.
- 48 multiplexes (8 screens or more) are qualified as “Art House” but 96.3% of the Arthouse theatres have less than 8 screens, and 54.6% have only one screen.
- Occupancy rate of the Art House theatres is slightly higher than the average: 12.9% of the capacity per showtime vs 12.4% on average in 2023.
- The average ticket price in the Art House cinemas was €6.04 in 2023, e.g. 18.3% lower than the average of € 7.39

Art House theatres (Cinémas Art & Essai) are precisely defined according to qualitative criteria

Every other year, 8 local committees and 1 national appeal committee grant the Art & Essai label to the theatres according to their previous year activity report.

The Art & Essai label is granted to a theatre according to its programming offer: the theatres can book all the released movies but must give a special focus on the “Art House/Auteur” movies.

The number of Art House films and the number of showtimes dedicated to Art House films depend on the population of the city/area where the theatre is located.

It also depends on the exhibitor’s investments and actions in Festivals, Previews, Talent reception & showcases, marketing effort to support Art House movies, with a special focus on young audience and on “classic/repertoire movies”

ART HOUSE THEATERS AND EVENTS ALL OVER THE WORLD

LOCAL DEFINITION AND UNIVERSAL ATTRACTION

Theatres all over the world

Even if the definition differs from one country to another, and if in many cases there is not such a clear status of an Art House theatre as there is one in France, however, it is clearly a leading trend of the cinema market that has been identified in many territories. Many different exhibitors are now investing on this sector.

Comscore Movies is proud to deliver services and data to the ArtHouse distributors and exhibitors around the Globe, and to support their actions.

Here are some examples and key data.

- In Germany, AG Kino Gilde unites 370 cinemas all over the country. Their market share is slightly under 20%.
- In Mexico, 17 theaters and 53 screens are Art House movies and made a global Box Office of Mexican Pesos 78.5 million and 1.4 million admissions in 2024.
- Brazil accounts 22 theaters and 52 screens defined as "Salas de Arte". They made a global Box Office of US\$ 23.3 million and 1.3 million admissions in 2024.
- In Chile, 9 cinemas and 11 screens are Arthouse and made Chilean \$ 320,6 million.
- In the USA, independent theatres and even circuits are clearly positioned as Art House: an historical exhibition chain such as Landmark is one of these key players.
- EUROPA CINEMAS promotes the circulation of European films, mostly Art House, in a network of 1,279 theaters, 3,146 screens in 39 countries. In 2024, the Europa Cinemas Label enabled 907 theatres to increase their non-national European screenings. In total, 647.727 spectators watched Europa Cinemas Label films in the Europa Cinemas Network in 2024.

— CICAIE, the International Union of Art Cinemas is a network of national cinema unions, independent cinemas, film festivals and distributors. It was founded by the German, French, Dutch and Swiss art cinema unions in Wiesbaden in 1955 to promote cultural diversity in cinemas and film festivals. It also supports the distribution of important and vulnerable films from all over the world. It counts 2,400 theaters and more than 4,400 screens in 45 countries.

International Events

- On November 17th, 2024, the **9th European Arthouse Cinema Day** took place, bringing more than 85 000 spectators with about 650 cinemas from 40 countries participating.
- Art House Convergence is a North American association of independent, community-based, mission-driven movie theaters in the USA. Its next events are the Independent Film Exhibitions Conference on June 21st, 2026, in Chicago, IL, and the next **Arthouse Theater Day** on July 30th, 2026

The key word is diversity, as for the films they present and the audiences they host.

ART HOUSE FILM

MOVIES THAT TRAVEL ALL OVER THE WORLD

It's not a specific genre or budget: Tarantino, Eastwood, Nolan, Scorsese... they direct Art House movies

- Art House movies are often distributed by independent distributors but also by the "classic divisions" of the majors.
- The definition of the Art House film differs from one place to another: Art et Essai, Cinema de Arte, Auteur films, Quality movies, Specialized titles, Critics' Choice... each country, each operator has its own way to name it.
- However, a simple criterion could be "any movie selected in competition by a major International Film Festival"
- Major International Film Festivals such as Berlin, Cannes, Toronto, Venezia.
- These selected movies often have a long International career in theatres in a large number of territories.
- Specific metrics and reports are designed to track the International success of these movies.

"At Comscore Movies we recognize the importance of global exhibitors and distributors as well as our independent partners, and we measure all movies all over the world. We support all actions to support creativity and diversity in the movie industry".

CANNES "PALME D'OR": WORLDWIDE THEATRICAL CAREER

YEAR	TITLE / COUNTRY OF ORIGIN	Number of released territories	1 st THEATRICAL RELEASE		LAST THEATRICAL RELEASE (to date)		GLOBAL BOX OFFICE US\$	CUME ADMISSIONS*
			COUNTRY	DATE	COUNTRY	DATE		
2024	Anora / USA	65	USA	18/10/2024	Japan	28/02/2025	56 317 937	3 895 406
2023	Anatomie d'une chute / France	57	France	23/08/2023	Malaysia	21/07/2024	50 108 527	5 283 460
2022	Triangle of sadness / Sweden, Denmark	55	Greece	18/09/2022	South Korea	20/04/2023	32 832 570	2 505 237
2021	Titane / France, Belgium	38	France	14/07/2021	Argentina	17/09/2024	6 319 711	523 245
2019	Parasite / South Korea	72	South Korea	30/05/2019	Lithuania	10/07/2020	283 437 303	27 695 409
2018	Manbiki Kazoku / Japan	41	Japan	08/06/2018	Lebanon	11/04/2019	76 361 354	8 564 134
2017	The square / Sweden, Denmark	52	Sweden	25/08/2017	South Africa	21/12/2018	17 430 656	1 392 241
2016	I, Daniel Blake / UK & Ireland	45	UK & Ireland, Italy, Poland	21/10/2016	Costa Rica	07/09/2017	20 425 450	1 936 730
2015	Dheepan / France	35	France, Belgium	26/08/2015	Lithuania	16/09/2016	7 408 470	847 489

Cume Admissions*: this information is not reported in all territories and is therefore undersetimated

CONTACTS

SCARE

61 rue de l'Arcade 75008
Paris
T. 01 85 08 38 80
contact@scare.fr
www.scare.fr

FNCF - Fédération Nationale des Cinémas Français

15 rue de Berri 75008 Paris
T. 01 53 93 76 76
fncf@fncf.org
www.fncf.org

ADRC - Agence pour le Développement du Cinéma en Région

16 rue d'Ouessant 75015
Paris
T. 01 56 89 20 30
www.adrc-asso.org

IFCIC - Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

39/41 rue de la Chaussée
d'Antin 75009 Paris
T. 01 53 64 55 55
www.ifcic.fr

AFCAE - Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai

18 rue Vauvenargues 75018
Paris
T. 01 56 33 13 20
afcae@afcae.org
www.art-et-essai.org

Comscore Movies / Rentrak France

11 rue Louis Philippe, 92200
Neuilly sur Seine
T. 01 83 62 27 80
rentrakfrance@comscore.com

CNC - Centre National du Cinéma et de l'Image Animée

291 boulevard Raspail 75675
Paris Cedex 14
T. 01 44 34 34 40
www.cnc.fr

Avec le soutien du CNC



En partenariat avec



LIVRET RÉALISÉ PAR LE SCARE - SEPTEMBRE 2025 — **Conception et rédaction** : Béatrice Boursier, Romane Périssé, Virginie Demars, Salomé Bitan — **Conception graphique** : Agence So — **Remerciements** : Antoine Mesnier, Eric Marti, Sébastien Morvan, Stéphane Libs — **Crédits photos** : Pascal Petitprez - Cinéma Arvor, Rennes / Le Palace, Epernay / La Cascade, Martigues / Le Méliès, Pau / Benoît Dupont - Cinéma Star, Strasbourg / Jérôme Tripier-Mondancin - The Breakfast Club (but at night !) / Caroline Dutrey - Le Gyptis, Marseille / Murielle Ancillon - Le Café des Images, Hérouville-Saint-Clair / Bleuenn Maisonneuve - Ciné Manivel, Redon - Mathieu Prat - L'Atalante, Bayonne / Pascal Leopold - La Salamandre, Morlaix - Stadkino

